

# LOU RÉBOUSSIÉ

## Comité de Quartier de Villeverte

AVRIL 2020

### ÉDITO

Quand nous avons envisagé les dates de parution de notre Réboussié, après l'assemblée générale du 25 Janvier 2020, nous n'imaginions pas vivre ces temps difficiles et ce confinement dû à la pandémie du coronavirus ! Nous sommes tous désemparés et inquiets pour nos familles et nos amis, dont nous sommes coupés, voire attristés par une perte cruelle ...

Ce Réboussié paraîtra sur le blog dans un premier temps et vous permettra d'avoir des nouvelles des uns et des autres, de savoir que votre conseil d'administration ne baisse pas les bras et continue à œuvrer autrement pour notre quartier. Les moyens modernes via internet nous permettent de venir chez vous, vous dire un petit bonjour !

C'est là que nous mesurons l'importance de la fibre optique dans tous les foyers et pour tous les habitants du quartier !!! La lutte continue donc sur ce sujet essentiel !

Après le confinement, quand l'été s'annoncera, le Réboussié viendra dans vos boîtes aux lettres !!!

Je tiens à remercier dans ces pages tous ceux qui permettent que la vie de notre quartier se maintienne dignement : les équipes de police (nationale et municipale), les pompiers, les techniciens de surface et éboueurs qui assurent la propreté, les facteurs qui continuent leur service, les agents d'EDF et de Véolia, le Bibliobus qui égaye nos trop longues journées confinées, les commerçants (petits et grands), nos élus et employés des diverses administrations qui assurent un service minimum, essentiel pour la vie de la cité ...

Et bien évidemment, le Conseil d'Administration se joint à moi pour remercier chaleureusement tous les soignants (libéraux et hospitaliers) qui n'hésitent pas à nous recevoir ou à venir chez nous, au péril de leur propre santé : qu'ils sachent tous notre profonde gratitude, qui s'adresse aussi à tous ceux qui restent en poste quelque soit leur métier !

Le printemps pointe son nez et, dans notre belle région, on peut déjà déjeuner dehors ! Quel bonheur, malgré la sinistre actualité, d'entendre le chant des oiseaux, si nombreux dans le quartier de Villeverte ! Donnons leur quelques miettes de pain et surtout de l'eau chaque jour, ils viendront s'abreuver et picorer devant nos yeux ravis !

Décidons aussi d'embellir nos jardins en faisant une grande toilette de nos plates-bandes, une taille de printemps de nos arbustes et en entreprenant un bon débroussaillage ! Vous trouverez plus loin le b.a.-ba du parfait débroussaillage, selon la loi, mis en vers par notre poète Daniel Poudevigne !

Comme chaque année, après notre Assemblée Générale, notre conseil d'administration et notre bureau changent. Voici l'équipe 2020 du Conseil d'Administration, pleine d'ardeur pour apporter un mieux être et une animation pour tous les habitants du quartier, avec l'aide des uns et des autres ! Nous avons la joie de retrouver Marie-Thérèse Valero :

**ARNAUD Didier, GOMBERT Élisabeth, HAVEZ Jean Claude, KREBS Brigitte, MARTIN Jean Michel, MONTAZAUD Delphine, PEREDES Bernard, POUDEVIGNE Daniel, ROMAN Daniel, VALERO Marie-Thérèse, VIVES Norbert.**

**Une équipe resserrée, qui se veut dynamique et unie au sein du bureau :**

**Présidente :** Élisabeth GOMBERT  
**Vice-Présidents :** Delphine MONTAZAUD, Daniel ROMAN  
**Trésorier :** Norbert VIVES  
**Secrétaire :** Daniel POUDEVIGNE

**Deux dates à retenir :** **Le Vide-Greniers : prévu le 17 Mai 2020 ( lieu à préciser plus tard )**  
**La Fête des Capitelles : prévue le Samedi 12 juin 2020 au Plan des Réboussiés**

**Ces évènements sont reportés à une date ultérieure compte-tenu des consignes gouvernementales.**

Bien évidemment, nous vous précisons, selon l'évolution des consignes sanitaires, si nos manifestations pourront se tenir ou non ! En tout cas, nous serons vraiment heureux de nous retrouver, enfin, tous ensemble, quand ce satané virus sera vaincu !!!

*Que cette triste période vous soit la plus douce possible .....*

*Prenez bien soin de vous et des vôtres, Restez chez vous et à très vite, j'espère !*

**Élisabeth GOMBERT**  
**Votre nouvelle présidente**

## **PROCÈS VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 25 Janvier 2020**

L'assemblée Générale Annuelle du COMITÉ de QUARTIER de VILLEVERTE s'est tenue le samedi 25 Janvier 2020 à l'École de la Cigale.

A 9 h 30 , les membres du Conseil d'administration présents ont accueilli les participants qui ont renouvelé leurs adhésions pour l'année 2020. Le Comité de Quartier de Villeverte compte 65 adhérents. Au 31 décembre 2018, nous enregistrons 96 adhérents.

**L'Assemblée Générale commence à 9 h 30, présidée par Daniel ROMAN, président** , selon l'ordre du jour indiqué sur la convocation, adressée aux adhérents par mail ou affichée dans le quartier.

### **ADHÉRENTS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :**

31 personnes ont signé le registre de présence avant le début de l'AG et pendant la réunion (adhérents à jour de leur cotisation 2019 qui peuvent participer aux votes). Le quorum est atteint (1/3 des adhérents sont présents ou représentés )

**ÉLUS PRÉSENTS** : Monsieur Jean Paul FOURNIER, Maire de Nîmes,  
M. FLANDIN Richard, Adjoint au maire, Délégué à aménagement urbain, Président du Conseil de Quartier Garrigues Ouest, Me DELBOS Marie-Reine, Adjointe au maire, déléguée à l'urbanisme,  
Me JEHANNO Catherine, Conseillère municipale, déléguée aux aînés  
M. TIBERINO Richard, Adjoint au maire, délégué à la sécurité

## **I - RAPPORT MORAL : par Daniel ROMAN, Président :**

### **Les actions importantes qui ont marqué l'année 2019 :**

#### **LA FIBRE** : LE COMBAT CONTINUE !

Notre combat pour que tous les habitants bénéficient de la fibre s'est poursuivi en 2019 et se poursuivra en 2020.

Nous avons établi une liste des habitants non encore servis ( certains chemins et la plupart des impasses ) et nous l'avons transmise à M. FLANDIN (Président du Conseil de Quartier de Garrigues Ouest).

ORANGE a sous-estimé la demande et c'est pourquoi les armoires et les boîtes de raccordement ont été vite saturées. Ce problème devrait être résolu.

#### **LA SÉCURITÉ** : SUJET PRIORITAIRE POUR NOTRE QUARTIER

Le protocole pour mettre en place dans le quartier le dispositif « Participation Citoyenne » pour plus de sécurité a été signé.

Les 4 panneaux signalant ce dispositif vont être placés aux endroits stratégiques.

Vous trouverez la liste des 5 référents sécurité et leurs coordonnées dans le dernier Réboussié de novembre 2019. Je remercie particulièrement Delphine MONTAZAUD qui s'est totalement impliquée dans la réalisation de ce projet.

#### **LE MÉDIABUS** :

Après presque 3 années de négociations, le Médiabus est enfin arrivé dans notre quartier au Plan des Réboussiés. Tous les 15 jours, le mardi de 15 h à 16 h, vous pouvez emprunter ou commander livres, documents, revues, BD, CD, DVD.

Le Médiabus apporte un service complémentaire à celui de la boîte à livres installée en 2018, située elle aussi au Plan des Réboussiés.

Vous trouverez dans le dernier Réboussié, les dates des arrêts de ce Médiabus pour 2020.

#### **LES TERRAINS DE BOULES** : EN ATTENTE D'AMÉNAGEMENTS ....

Deux terrains de boules ont été réalisés au bois des Espeisses à la demande des 5 quartiers riverains de cet espace de loisir commun, dont Villeverte bien sûr.

Il reste à aménager le lieu pour le rendre plus agréable et plus convivial ( bancs, parasols...).

#### **LE BASSIN DES ANTIQUAILLES** :

Nous suivons de près ces travaux. Il est rappelé que tout ce qui est pluvial concerne l'Agglo.

Le 04/12/2019, sur invitation d'Yvan LACHAUD, nous avons effectué une visite du site.

Le problème qui nous concerne particulièrement est celui des nuisances provoquées par ces travaux, et en particulier les tirs de mines qui sont susceptibles de créer des fissures dans nos maisons.

Dans la 2ème partie de notre AG, lors de l'exposé des dossiers et des débats, ce sujet sera abordé (garrigues ouest + garrigues nord )

## **LE VIDE-GRENIERS :**

Il s'annonçait comme une belle réussite vu le nombre d'exposants et de chineurs qui avaient pris contact avec nous. Mais la météo, une fois de plus, ne nous a pas été favorable et nous avons dû annuler. Nous envisageons d'en organiser un autre au mois de mai.

**Nota : prévu le 17/05/2020, le vide-greniers 2020 sera reporté après l'été suite au coronavirus.**

## **LA FÊTE DES CAPITELLES :**

Au grand regret de beaucoup, elle n'a pas eu lieu en 2019.

Nous nous en sommes longuement expliqués et en avons donné les principales raisons dans plusieurs Réboussiés. Plusieurs réunions de Conseil d'Administration se sont penchées sur le sujet.

Nous souhaitons en organiser une en 2020, la date retenue serait le 6 juin 2020, avant la coupe d'Europe de football.

**Nous voudrions que cette fête soit avant tout celle des habitants du quartier et non celle du CA.**

**Par conséquent, nous aimerions que quelques habitants nous donnent leurs idées et participent à cette très lourde organisation.**

Nous pourrions en discuter dans la 2<sup>ème</sup> partie de l'AG lorsque nous aborderons les dossiers en cours.

J'attends vos idées, vos propositions.

**Nota : prévue le 6 juin 2020, la fête sera reportée après l'été suite aux récentes consignes gouvernementales.**

## **LES PROJETS POUR 2020 :**

La liste n'est pas achevée, d'autres projets pouvant naître au cours de l'année en fonction des circonstances.

### **1- Les demandes que nous allons formuler au prochain Conseil de Quartier qui doit se tenir le 28/01/2020 :**

- Aménagement du rond-point au Carrefour ancienne Route d'Anduze / chemin de Villeverte
- Aménagement autour des 2 terrains de boules au bois des Espeisses (bancs, tables de pique-nique, plantations, etc...)
- Remettre la plaque signalant l'entrée de l'ancienne route d'Anduze au carrefour de l'ancienne route d'Anduze / ancienne route d'Alès (elle avait été enlevée suite aux travaux du cadereau).
- Remettre le panneau indicateur « Les Hauts de Nîmes » au pont SNCF depuis la Route de Lédignan
- Sécuriser la portion de l'ancienne route d'Anduze côté cadereau au niveau des 2 anciens ralentisseurs
- **UNE MAISON DE QUARTIER** : il est à rappeler que Jean-Paul FOURNIER lors de sa 1<sup>ère</sup> campagne électorale pour les municipales s'était engagé dans un questionnaire remis aux différents candidats d'en réaliser une dans notre quartier. Mais, pour des raisons budgétaires, elle n'a pas pu être réalisée jusqu'à présent
- Nous allons proposer à tous les candidats à l'élection municipale un questionnaire, comme cela avait été fait dans le passé, sur les sujets qui concernent Villeverte. La maison de quartier en fera partie.

### **2- Les projets arrêtés à ce jour (sachant que la liste pourra s'étoffer en cours d'année) :**

- Poursuite de notre action pour que tout le monde bénéficie de la fibre
- Organisation d'un vide-greniers festif en mai
- Réorganiser la fête des Capitelles en juin
- Négocier pour la réalisation de notre maison de quartier
- Organiser un concours de pétanque entre résidents du quartier et/ou avec des résidents des quartiers riverains

Pour finir, je voudrais remercier chaleureusement, au nom de tous, les anciens membres du Conseil d'Administration qui, bien que ne siégeant plus en 2019 pour des raisons qui leur appartiennent, ont continué à apporter leur collaboration et à répondre « présent » lorsque nous avons besoin d'un coup de main :

Odette HENIN (qui fut notre trésorière durant de nombreuses années et dont chacun a pu apprécier le travail), Marie-Thérèse VALERO (qui se représente cette année) et Caroline MARTINEAU.

Je tiens également à remercier Delphine MONTAZAUD qui, bien que n'étant pas membre du CA, a participé à tous nos travaux et s'est totalement impliquée dans la mise en place du dispositif « Participation Citoyenne ». Elle présente cette année sa candidature au CA et nous en sommes très heureux.

Remerciements à l'équipe de bénévoles.

**Vote : Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **II - RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2019 par Élisabeth GOMBERT Trésorière**

### **Fête de quartier**

Constatant une baisse de fréquentation, qui a engendré des consommations moindres, les membres du Conseil d'administration, outre le bénévolat de l'année, ont été contraints de racheter les boissons et produits invendus durant la fête 2018.

Il a donc été décidé de ne pas faire de fête au Plan des Réboussiés cette année 2019, le matériel de la mairie n'étant plus disponible et la mise en œuvre très lourde .

Par ailleurs, plusieurs fêtes et animations avaient lieu ce jour-là aux alentours du quartier de Villeverte. Une réflexion est menée par le Conseil d'Administration en ce qui concerne l'organisation de la fête pour les années à venir.

### **Le vide-grenier**

Compte tenu du temps qui s'est gâté le week-end du vide-grenier, et malgré le nombre d'inscrits, le vide-grenier a dû être annulé. Le Conseil d'administration avait pourtant proposé un vide-grenier festif, attractif et convivial, avec des activités pour les jeunes, mais la météo en a décidé autrement ! Un espoir cependant pour l'an prochain, car un bon nombre d'exposants sont intéressés pour l'an 2020 et attendent l'ouverture des inscriptions avec impatience !

### **Résultat de l'année 2019 :**

**Les recettes de l'année** sont modestes et essentiellement constituées par les cotisations de nos fidèles adhérents pour un montant de 580 € : une baisse du nombre d'adhérents en 2019 est à déplorer (de 98 adhérents en 2018, nous sommes passés à 65 adhérents en 2019). **La subvention du Conseil Départemental (400 €) et les produits financiers (62 € ) proviennent d'un placement d'argent au livret A.**

Ce qui nous donne un **total général de recettes de 1 042,02 €.**

**Pour les dépenses**, elles sont occasionnées par les frais administratifs, dont la publication du Réboussié, les frais postaux, les assurances, les frais bancaires, les frais de réception, etc...

Ce qui nous donne un **total général des dépenses de 674,90 €.**

Les dépenses sont inférieures à celles de l'année précédente puisqu'il n'y a pas eu les dépenses de la fête.

**Un bénéfice de 367,12 € est constaté en fin d'exercice.**

**Étant donné que nos recettes étaient moins importantes en 2019, deux donateurs ont contribué d'une part à la publication du Réboussié en 2019 et d'autre part à la gestion du BLOG, ce qui a permis d'avoir un résultat bénéficiaire, et de continuer à informer tous les habitants du quartier.**

**L'année 2019 est donc bénéficiaire.**

**Vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et représentés.**

## **III – ÉLECTION des MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 :**

Daniel POUDEVIGNE explique le mode de scrutin; il énumère la liste des personnes candidates et propose un vote par scrutin de liste, avec la possibilité de choisir les candidats. Ce processus est accepté par l'Assemblée.

**Votes : Sur 31 votants, 31 votes exprimés**

**La liste des membres du Conseil d'Administration 2020 élus est la suivante :**

**ARNAUD Didier, GOMBERT Élisabeth, HAVEZ Jean Claude, KREBS Brigitte, MARTIN Jean Michel, MONTAZAUD Delphine, PEREDES Bernard , POUDEVIGNE Daniel, ROMAN Daniel, VALERO Marie-Thérèse, VIVES Norbert.**

**Les points statutaires inscrits à l'ordre du jour étant terminés, l'Assemblée Générale se poursuit dès l'arrivée des élus à 10h30 avec un débat.**

## **LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : ACHÈVEMENT DU CHANTIER**

Jean Paul FOURNIER annonce que les dirigeants d'ORANGE seront reçus en mairie le mardi 28 janvier pour évoquer les travaux d'achèvement de la FTTH, mais ORANGE souhaite présenter le projet 5G !

La couverture par la 5G permettrait, selon ORANGE, de régler les problèmes dans les lieux où la fibre optique ne peut pas être déployée ! Mais c'est une technologie différente qui pose de nombreux problèmes, notamment d'ondes néfastes et de préservation des données privées !

Attention aux problèmes de dérive avec la 5G !!! ( M. LEHISCH)

*Un débat animé s'instaure :*

M FERRIER affirme que SOGETREL a fait les travaux dans notre quartier sur la base de plans cadastraux vieux de 40 ans : les anciens plans cadastraux de France Telecom des années 1960, très certainement ! De ce fait, de nombreuses maisons situées dans nos chemins et nos impasses, qui ne figuraient pas sur ces plans anciens (car construites après cette date) ne sont toujours pas « fibrées » ! Or les « points d'aboutement » sont en place et il suffit dans certains chemins et impasses de tirer simplement la fibre jusqu'au bout des voies de communication pour desservir toutes les maisons. ! Cette situation est ubuesque !

M. SAN MARTINI ( Impasse des Chanterelles) se plaint : pour ses affaires, il a besoin de la FTTH.

Mr et Mme KREBS ont eu 5 RDV avec Sogetrel, en vain. Il faut tirer des cables plus longs jusqu'au 2989 ancienne route d'Anduze. Ils attendent beaucoup de leur prochain RDV du 06/02/20 avec Sogetrel. Un soutien de la mairie sera très apprécié !

Mme DELLEY, 1953 ancienne route d'Anduze est dans ce cas également. De plus, elle a un problème de voirie devant chez elle (flaque d'eau majeure à reboucher!).

Mme GADEA, 442 impasse de la Chênaie, n'est toujours pas fibrée malgré ses demandes. Il s'agit du même problème de fibre optique à rallonger que chez les KREBS !

Même problématique au croisement chemin Capitelle Pointue / chemin de la Cigale pour l'installation d'une ligne téléphonique nouvelle et de la fibre sur une parcelle de 6.000 m<sup>2</sup> divisée en deux parcelles de 3.000m<sup>2</sup> chacune !! SOGETREL perd même le dossier de l'usager !

M. LEBLOND et tous les habitants de l'impasse des Parasols sont encore en attente de la fibre alors que les points d'aboutement sont au bout de l'impasse et que les poteaux sont existants !

### **L'INSÉCURITÉ :**

On a recensé 16 cas récents d'agression dans notre quartier, dont 7 cambriolages avec agression au domicile en présence des habitants, dans une impasse au niveau du 3622 chemin de la Cigale :

Mme SAINT PIERRE, infirmière libérale, chez elle en sa présence, son voisin un monsieur seul de 86 ans ...Les voisins ont eu leurs 2 chiens empoisonnés !

Que penser des caméras factices ? Les particuliers peuvent s'en équiper, et de même souscrire des contrats d'alarme avec télésurveillance.

M. TIBERINO déclare que le quartier utilise peu le service « Tranquillité vacances » qui est très dissuasif. Ainsi à Puech du Teil le nombre de cambriolage a diminué de 80 % ! Ce service accessible en Mairie augmente le nombre des patrouilles dans le quartier et tous les habitants sont donc gagnants !

Pensez aussi à la solidarité entre voisins, surtout les plus fragiles !

La « Participation Citoyenne » (ex « Voisins Vigilants ») est mise en place dans notre quartier.

C'est une solidarité de voisinage, nous explique Delphine MONTAZAUD. En cas de problème chez vous ou chez vos voisins contactez le référent du quartier le plus proche de chez vous.

En cas d'urgence, appelez le 17.

Il y a eu 6.000 délits sur Nîmes en 2019 (contre 9.000 en 2018). les délits sont moins nombreux, mais de plus en plus violents et avec des acteurs de plus en plus jeunes !...

N'hésitez pas non plus à porter plainte en ligne (dépôt d'une pré-plainte qui est enregistrée. On obtient ensuite un RDV pour déposer plainte et on n'attend plus au commissariat).

Un gros problème dans notre quartier : le camp de « gitans » et caravanes multiples dans le chemin des Hauts de Nîmes, qui s'étend de plus en plus sur des propriétés privées, SCI Les Hauts de Nîmes 3 et autres propriétaires. Le Propriétaire du terrain doit porter plainte, surtout si l'accès sur son terrain se fait par effraction ou à son insu ! De gros chiens très agressifs sont lâchés en soirée et présentent un danger pour les personnes, les enfants et vos animaux domestiques dans les environs de ce campement !

Merci de nous avertir des problèmes que vous rencontrez, le Comité de Quartier fera suivre ! Il existe des services dédiés à la Mairie, chez le Procureur de la République, et aux services de l'urbanisme.

N'hésitez pas à signaler vos problèmes et ceux de vos voisins : le Comité de Quartier suivra vos dossiers !

### **LE DÉBROUSSAILLEMENT :**

Daniel ROMAN distribue des dépliants explicatifs, qui indiquent clairement les règles en vigueur pour élaguer son terrain. M. DRAGONET est malgré son âge tenu de débroussailler son terrain (dans un périmètre de 50 mètres autour de sa maison), ainsi qu'une bande sur le terrain de son voisin laissé à l'abandon.

Mme SCHOTT se dit incapable d'exécuter ces tâches très lourdes. Mme JEHANNO indique les CAT (Saint Exupery et autres) qui peuvent réaliser ce travail à moindre coût.

M. HUGON et Mme QUILES évoquent le problème des parcelles abandonnées où il faut recouper et entretenir à la place des voisins absents !

M. TIBERINO signale que la Mairie est responsable vis à vis du Procureur de la République. A ce titre elle peut contraindre les propriétaires de terrain négligents à débroussailler à leur place (moyennant finances pour rembourser le débroussaillage effectué par une entreprise dûment mandatée !).

**C'est une question de sécurité pour tous dans nos régions brulantes en été et nous devons tous nous y soumettre**, faute de quoi nous pouvons chacun recevoir une mise en demeure désagréable et coûteuse !!

Daniel ROMAN évoque les problèmes de départs de feux occasionnés par les freins des trains ALES-NIMES, qui sont en descente depuis le pont des Hauts de Nîmes jusqu'à la gare de triage. Malgré de nombreux courriers recommandés adressés à la SNCF, le débroussaillage n'est pas fait et il y eu de nombreux départs de feu !  
M. TIBERINO assure qu'il va appuyer nos demandes répétitives et infructueuses à ce jour auprès de la SNCF, du Préfet du Gard et du Procureur de la République, via M. FLANDIN.

### **LE CONTOURNEMENT OUEST :**

En lien avec la PORTE NORD DE NIMES, ce projet est hyper important pour notre quartier, dont il modifiera totalement le paysage et la configuration. Il s'agit d'un projet de partenariat mixte (PUBLIC-PRIVE), dont le financement proviendra de la Ville, de l'État et du Département (à hauteur de 65% pour ce dernier). Ces trois collectivités territoriales ayant actuellement des perspectives budgétaires très chargées, il semblerait que ce projet soit remis à plus tard. A ce jour aucune date n'est avancée...

### **LA FÊTE DES CAPITELLES :**

Daniel POUDEVIGNE fait appel aux bonnes volontés des habitants pour aider le Comité en ce qui concerne les tâches d'installation du lieu de la fête et surtout de nettoyage et de rangement en fin de soirée. Mme QUILES pense qu'un orchestre représente une trop grosse dépense et n'est pas adapté aux désirs des jeunes. Le concours de pétanque étant très apprécié, pourquoi ne pas faire «un après-midi pétanque» avec un apéro dinatoire ensuite. Norbert VIVES exprime qu'il faut faire quelque chose avec les jeunes. Le Conseil d'Administration va mener une réflexion autour de ces sujets de rencontres conviviales. M. LEHNISCH propose de faire une enquête via Internet afin de déterminer qui est intéressé par la fête, quelle forme elle doit avoir et qui serait prêt à y contribuer en apportant son aide ?.

### **LE BIBLIOBUS**

Les horaires ne conviennent pas aux personnes ( jeunes et adultes ) qui travaillent !  
« C'est fait pour les retraités !!! » entend-on dans la salle  
Le Bibliobus stationne sur la plan des Réboussiés : problème de lisibilité pour avertir les gens .  
M. CAVAILLES lance une idée : en sus du Blog, faire une page Facebook pour le quartier, qui serait vivante, rétroactive et qui permettrait une réponse en direct.  
Faire nos annonces sur le Midi Libre et sur La Gazette de NIMES.

L'ordre du jour étant épuisé, le président convie les habitants à partager le pot de l'amitié tout en continuant nos échanges autour d'un verre et de viennoiseries salées ...

**Élisabeth GOMBERT**

\*\*\*\*\*

Comme, nous l'avons déjà fait lors des précédentes élections locales, nous avons adressé un questionnaire à toutes les listes de candidats. Voici les questions :

## **QUESTIONNAIRE aux CANDIDATS aux ÉLECTIONS MUNICIPALES**

### **1- MAISON DE QUARTIER**

**Notre quartier est l'un des rares à ne pas posséder de « maison de quartier ».**

Ainsi, les résidents de Villeverte ne possèdent aucun lieu pour se réunir, se retrouver, partager ensemble diverses activités ludiques ou culturelles, ...

Si vous êtes élus, la réalisation d'une maison de quartier à Villeverte sera-t-elle l'un des projets que vous mettrez en œuvre au cours de votre mandat ?

### **2- CAMÉRAS DE PROTECTION**

**Les résidents de Villeverte s'inquiètent de l'insécurité qui règne dans les quartiers et en particulier dans le leur.**

Certains de nos adhérents, lors de notre dernière AGO, ont proposé la pose de caméras, et à défaut de faisabilité technique, la pose de caméras factices. Ces dernières ne posant aucune contrainte particulière, ni technique, ni financière, ni légale (« *ce qui n'est pas interdit par la loi est autorisé* ») et qui peuvent être dissuasives.

Si vous êtes élu, installerez-vous des caméras, factices ou pas, dans le quartier ?

### **3- ÉCLAIRAGE PUBLIC vers le sol, sans pollution lumineuse**

Nos adhérents souhaitent ajouter des luminaires près des arrêts de bus pour la sécurité des piétons et des enfants sur le trajet scolaire.

Ils désirent des éclairages orientés vers le bas sans pollution lumineuse.

Si vous êtes élu, lors de votre mandat, satisferez-vous rapidement cette demande de nos habitants pour le quartier de Villeverte ?

### **4 - LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS**

La fibre a été déployée dans notre quartier après le centre-ville. Or certains résidents de notre quartier ont été « oubliés », semble-t-il par le plan de déploiement de la fibre.

La loi française et l'engagement des prestataires devant l'ACERP étaient clairement exprimés comme « La fibre sur tout le territoire national pour 2020 ».

Si vous êtes élu, prenez-vous l'engagement de terminer les raccordements dans notre quartier, et ce dans les meilleurs délais, sachant que c'est une priorité absolue pour nos adhérents qui travaillent et étudient naturellement avec internet !

### **5 - CHARTE DE LA GARRIGUE**

Nos adhérents souhaitent que la charte de la garrigue, mentionnée au PLU de NIMES, soit opposable aux tiers pour permettre à tous les habitants de garder l'authenticité de notre quartier et de la garrigue nîmoise.

Si vous êtes élu, prenez-vous l'engagement de rendre la charte de la garrigue opposable aux tiers afin de préserver le caractère emblématique de la garrigue nîmoise ?

### **6 - L'URBANISME DE DEMAIN**

La ville de NIMES étant appelée à se développer, les quartiers Nord-Ouest vont eux-aussi évoluer. Nos adhérents souhaitent connaître vos projets concernant l'urbanisme pour les quartiers Nord-Ouest, particulièrement celui de Villeverte :

- Préservation des zones du PLU à 3000 et 2000 m<sup>2</sup> dans le quartier de Villeverte afin de sauvegarder le patrimoine architectural et culturel de notre garrigue, auquel tous les nîmois sont attachés
- Contournement Ouest de Nîmes
- Aménagement de la Porte Nord de Nîmes
- Urbanisation individuelle et/ou collective maîtrisée
- Aménagement d'espaces verts
- Création de crèches, écoles, collèges ...

Si vous êtes élu, vous engagez-vous à concevoir une urbanisation maîtrisée respectueuse de nos valeurs traditionnelles et culturelles ?

### **7- COMPLÉMENTAIRE SANTE**

Si vous êtes élu, envisagerez-vous de créer une complémentaire santé pour les habitants de la ville de Nîmes : « Mutuelle Complémentaire Santé Communale » ?

## **8 - DÉBROUSSAILLEMENT**

**L'article L 131-10 du Code Forestier impose aux propriétaires de terrains bâtis situés en zone exposée aux incendies de procéder au débroussaillage dans leur propriété (et, éventuellement s'il n'est pas habité, sur le fonds voisin) dans un rayon de 50 mètres aux abords des constructions et installations de toute nature.**

Si nos adhérents considèrent que débroussailler dans leur propriété est un acte civique tout à fait normal, ils estiment, en revanche, qu'intervenir sur le fonds voisin n'est pas juste. Ce travail de débroussaillage devrait incomber au propriétaire de ce fonds non-bâti.

Nos adhérents seraient favorables à une modification de la loi allant dans ce sens.

Bien sûr, votre mandat de maire, si vous êtes élu, ne vous donne aucun pouvoir de légiférer sur ce point mais nous souhaiterions avoir votre avis sur le sujet.

## **CONCLUSION : LES PROMESSES ÉLECTORALES**

M PASQUA, homme d'état bien connu, disait : « *Les promesses électorales n'engagent que ceux qui les entendent et qui croient qu'elles seront tenues.* »

Pouvez-vous donner votre point de vue sur ces questions ?

Loin de nous toute intention de fronder ou de provoquer, mais votre point de vue nous semble important à l'heure où une grande majorité de nos concitoyens et, bien sûr, de nos adhérents ont des doutes quant au crédit à accorder à nos élus nationaux ou régionaux (ce qui explique, en partie du moins, une abstention de plus en plus importante à tous les scrutins).

Mesdames, Messieurs les candidats, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la requête de nos adhérents, électeurs de la ville de NÎMES et du temps que vous consacrerez à leur répondre sincèrement !

Nous vous adressons nos meilleures salutations.

Pour le conseil d'administration du  
Comité de Quartier de VILLEVERTE

\*\*\*\*\*

**A ce jour, nous avons reçu une réponse des 4 listes suivantes, citées par ordre alphabétique, que vous trouverez sur le blog de notre quartier : « [www.villeverte.org](http://www.villeverte.org) » ;**

**Liste de Vincent BOUGET, « Nîmes, ville citoyenne à gauche »**

**Liste de Jean-Paul FOURNIER, « Choisissons Nîmes »**

**Liste d'Yvan LACHAUD, « Nîmes en mieux »**

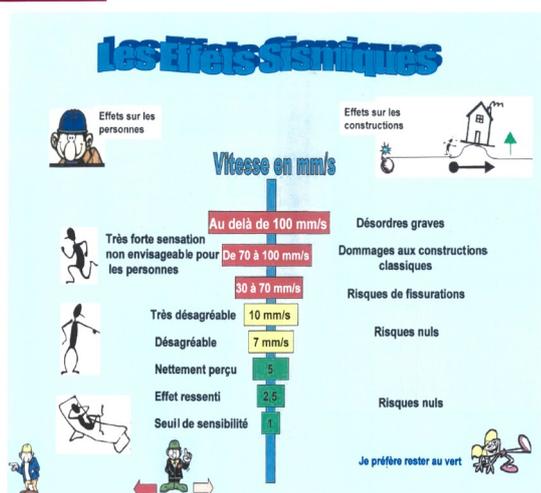
**Liste écologiste de Daniel RICHARD, « Nîmes, Une Ville Nommée Désir »**

## LE BASSIN-CARRIÈRE DES ANTIQUAILLES RÉPONSE A VOS QUESTIONS SUR LES VIBRATIONS

Le premier Février 2020, une seconde visite du chantier du futur bassin-carrière des Antiquailles est organisée en présence d'Yvon LACHAUD, président de Nîmes Métropole .

Une occasion de poser à nouveau les questions de nos adhérents et d'obtenir des réponses plus précises à nos questions sur les tirs de mines et les vibrations ressenties par les riverains !

L'enregistrement des vibrations en 3 directions différentes est effectué à chaque vague de tirs par des sismographes qui sont en veille permanente en 4 points précis et très surveillés .



Sur une large surface le chantier part de la cote 140 qui est celle du sol naturel (soit 140 mètres au-dessus du niveau de la mer), pour permettre de réaliser des rampes d'accès pour les engins roulants et les pelleteuses qui enlèvent les déblais et réalisent un premier concassage des gros blocs sur place.

Actuellement, le plus gros des tirs de surface est terminé, le chantier ayant presque atteint la cote 120 sur une grande surface. L'objectif pour le bassin de rétention achevé est à la cote 85.

Il restera encore beaucoup de tirs à effectuer pour atteindre cette cote 85, mais la plupart d'entre eux seront contenus dans la profondeur du champ d'activité du bassin lui-même, et seront donc beaucoup moins sensibles pour les habitants.

Les « vibrations » consécutives aux tirs sont maîtrisées par l'utilisation de détonateurs électroniques extrêmement précis, fiables et synchronisés. Elles sont contenues dans la roche au niveau du champ d'activité.

Le tableau ci-dessus présente les effets sismiques d'une explosion. Lafarge, qui s'est engagé à ne pas dépasser la vitesse nominale de 10 mm/s, se tient à une vitesse réelle située légèrement en dessous de 5mm/s pour minimiser l'effet des vibrations sur le quartier ( photo N°1)

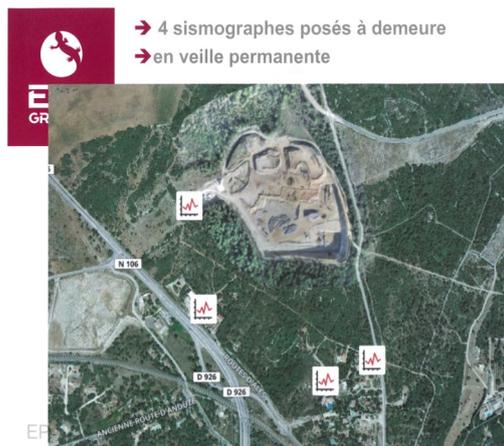
Comme nous vous l'avons dit la dernière fois, ce que nous ressentons ce ne sont pas les vibrations du sol mais c'est la surpression de l'air qui se propage dans l'atmosphère lors des tirs.

De plus, des capteurs de souffle et des sismographes sont disposés en éventail à demeure autour du chantier ( photo N°2).

La pression atmosphérique (le temps qu'il fait) a une répercussion importante sur le ressenti :

- par temps humide et lourd, la surpression de l'air se propage vers le sol, comme un ricochet à la surface de l'eau, l'air en déplacement étant maintenu plus près du sol par les nuages bas.
- par beau temps, la masse d'air se propage d'abord vers le ciel et en hauteur et il y a très peu de propagation vers le sol.

A ce stade du chantier, selon les techniciens de Lafarge, nous serons de moins en moins impactés par les travaux d'avancement du chantier.



**En 2024, le bassin de rétention sera opérationnel sous la cote 130 NGF avec une capacité de 500.000 m3. La capacité nominale de 1,8 millions de m3 ne sera atteinte qu'en 2031.**

**Ainsi, le quartier de Villeverte, les quartiers plus en aval et toute la partie Nord-Ouest de Nîmes seront protégés des inondations par ce bassin de rétention. Il apporte une cohérence totale aux travaux de réfection des cadereaux qui descendent jusqu'à l'avenue Georges Pompidou, puis passent sous le centre ville et qui ont été aménagés à cet effet ces dernières années selon le PPRI.**

**Elisabeth GOMBERT**



## « ÉCOUTE, BÛCHERON, ARRÊTE UN PEU LE BRAS ! »

En ce printemps des poètes, qui aurait pu être beaucoup plus, sans ce connardavirus, comment ne pas penser à ce cri de RONSARD qui voit une partie de « SA » chère forêt de Gastine disparaître sous les coups des haches assassines alors que, vaillamment, nous devons nous atteler à cette tâche ingrate de débroussaillage, à s'attaquer au « poumon vert » de notre Cité.

Comment ne pas penser également, en ce printemps des poètes et de débroussaillage, à Alphonse de Lamartine :

« *Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ; plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours* ». (In Le Vallon).

Alors que nous devons abattre arbres et arbrisseaux, buis et lauriers tins...

Mais la loi est là et notre devoir de citoyen responsable s'impose !

Durant notre Assemblée Générale Ordinaire, nombreuses ont été les questions sur le débroussaillage. Si de nombreuses réponses ont été apportées à nos adhérents, il est bon, nous semble-t-il, de les reprendre et, surtout, de les compléter.

➤ **L'article L131-10 du Code Forestier**, impose aux propriétaires de terrains bâtis, situés en zone exposée aux incendies, de procéder au débroussaillage dans leur propriété et, éventuellement, sur le fonds voisin, sur un rayon de 50 m aux abords des constructions et installations de toutes natures ce qui englobe, bien sûr, la maison d'habitation mais aussi les autres constructions, abris de jardin, local piscine... par exemple. Mais pas la piscine (l'eau ne brûle pas).

➤ **Les sanctions encourues et les conséquences, en cas de non de réalisation des travaux :**

- Une amende de 4<sup>e</sup> classe d'un montant forfaitaire de 135 € pouvant aller jusqu'à 375 € en cas de retard.

- La facture de débroussaillage à régler si les travaux sont exécutés d'office par l'administration après mise en demeure.

- Une amende supplémentaire de 30 € par m<sup>2</sup> non débroussaillé.

➤ **Côté assurance en cas d'incendie :**

Si votre résidence subit un dommage, suite à un incendie, votre assureur peut prendre contact avec les services municipaux (par l'intermédiaire de leur site par exemple) pour vérifier que votre situation, vis-à-vis du débroussaillage, est bien en règle. Si ce n'est pas le cas, votre assureur est en droit de défalquer de votre indemnisation, suite à ce sinistre, la somme de 5 000 €.

➤ **Si vous devez brûler :**

Vous ne pouvez le faire qu'aux périodes autorisées par décret préfectoral et après être allé chercher une autorisation auprès de la Direction du cadre de vie - Service Environnement/Espaces Naturels de la Ville de Nîmes (Tél. 04 66 27 76 37).

➤ **Concernant l'intervention sur le fonds voisin :**

Nombreux (voire la totalité) sont nos adhérents qui estiment que ce travail devrait incomber aux propriétaires de ces terrains non bâtis. Dans notre questionnaire adressé aux candidats aux élections municipales, nous leur avons demandé leur avis sur le sujet. Consultez, sur notre site, les réponses qui nous ont été faites.

Lorsque le connardavirus aura enfin disparu, nous songeons à prendre contact avec notre député pour lui adresser le souhait des Réboussiés de Villeverte. Les députés, eux, ont le pouvoir de légiférer. Et pourquoi pas demander aux autres quartiers de garrigue de nous rejoindre dans notre action.

Une loi peut être abolie, peut être modifiée. Rien n'est figé.

En attendant, armez-vous de vos sécateurs, scies, tronçonneuses et autres armes assassines en tentant de rester sourds aux plaintes du poète :

« *Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas ;  
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force,  
Des Nymphes qui vivaient dessous la dure écorce ?* »



Pleurez Dryades et Sylvains et autres Nymphes des forêts et des bois,  
la loi est là, elle est la plus forte !  
Dura lex, sed lex ! Sans commentaire...  
Et... la nique au connardevirus !

**Daniel POUDEVIGNE**

\*\*\*\*\*

## LE PRINTEMPS DES POÈTES



« Quelle connerie la guerre ! » s'écriait Jacques PREVERT (in Barbara). On peut lui répondre « Quel connard ce virus ! » Ce connardevirus qui nous cloître chez nous et répand le désespoir partout dans le monde.

Il n'aura pas raison de notre **Réboussié** ! Ce lien qui nous relie et que beaucoup apprécient.

Qui dit **PRÉVERT** dit **POÉSIE**. Le mardi 10 mars c'était l'occasion pour le Médiabus (qui voit venir de plus en plus de résidents de Villeverte) de fêter le printemps des poètes. La poésie se moque du connardevirus !

Ce mardi, Érato planait sur notre Plan des Réboussiés. Nous avons pu lire, écouter des poètes d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui. La poésie n'a aucune frontière ni spatiale, ni temporelle !

Des voix éternelles se sont fait entendre au cœur de Villeverte. Celle de Hugo « *un frais parfum sortait des touffes d'asphodèles* » (fleurs qui n'ont pas de parfum ! qu'importe ! la poésie est avant tout rencontres de mots, de sons, une musique qui berce notre cœur), celle d'Apollinaire « *Vertuchou Riotant des vulves des papesses* » (sens de ce vers ? Qu'importe, Apollinaire approche là cette poésie pure chère à Henri Bremond) (Ah ? Rioter : « rire un peu, rire dédaigneusement » Littré), celle de Racine « *Tout m'afflige et me nuit et conspire à me nuire* ». (Ah ! ce « i » voyelle antérieure aigüe, fermée, étirée - c'est du charabia mais moins dangereux que le cannardevirus - qui sait si bien exprimer la plainte aigüe d'une Phèdre en souffrance), et bien d'autres encore...

Songez à Baudelaire, un soir, quand le Connardevirus sera vaincu, que le printemps sera un vrai printemps, assis sur une roche solitaire, face à la mer, admirant le soleil s'engloutir à l'horizon : « le soleil s'est couché dans son sang qui se fige » et murmurez à l'oreille de l'élue de votre cœur, la serrant un peu plus fort contre vous :

« Entends, ma chère, entends la douce nuit qui marche. »

Un poème, une « fête de l'intellect » (Paul Valéry) ? Un élan venu du plus profond de soi, « Ah ! frappe-toi le cœur, c'est là qu'est le génie ! » (Alfred de Musset), ou autre chose ?

Qu'importe ! Ce mardi 10 mars c'était la fête de la poésie, le printemps des poètes...

Et... Faisons la nique au connardevirus !!!

**Daniel POUDEVIGNE**

---

## **ADHÉSION 2020**

Cotisation simple : **10 €**, couple : **15 €**, soutien : **30 €**

Chèque à établir à l'ordre du Comité de Quartier de Villeverte et envoyer à Élisabeth GOMBERT

739 chemin du Paratonnerre – 30900 NÎMES

Nom.....

Adresse.....

Email .....

Tél. Fixe..... Portable.....

**Comité de Quartier de Villeverte - 739, chemin du Paratonnerre - 30900 NÎMES**

**email : villevertenimes@gmail.com**